

MARDI du RNMH 19 avril 2022



Ce mardi 19 avril 22 nous sommes revenus sur le nouveau Schéma national d'orientation pédagogique – musique/danse/théâtre (SNOP) pour les établissements d'enseignement artistique en cours d'élaboration au Ministère de la Culture.

Le RNMH a proposé quelques aménagements, entre autres un rappel dans les différents articles des trois spécialités, musique, danse et théâtre du rôle du référent handicap et de son importance au sein de l'établissement. A savoir vérifier et participer à l'accessibilité du bâtiment, l'accueil, l'aménagement des cours, des horaires adaptés, au contenu et projet pédagogique adapté, au contrôle continu, à l'aménagement des examens...

Pour chaque spécialité a été ajouté un prologue de présentation du travail et du soutien que peut exercer le référent. On peut regretter un manque d'unité entre ces

trois SNOP (Musique-danse-théâtre) qui ont été préparés par des groupes de travail séparés.

D'après le règlement dans les conservatoires le cycle 1 de théâtre débute à 14 ans ! avant c'est de la

sensibilisation, de l'initiation. C'est un décalage avec la musique et la danse et rend l'harmonisation difficile pour les classes à horaires aménagés en l'occurrence les CHAT (classe horaires aménagés théâtre)

Des ateliers de théâtre dans les conservatoires pourraient accueillir assez facilement des PSH. C'est une discipline qui aide à dominer ses inhibitions ou

parfois à vaincre son handicap comme le montre bien l'exemple du bégaiement. Dans d'autres situations il faut faire preuve d'imagination pour adapter la mise en scène à l'inclusion de la personne paraplégique, aveugle, sourde ...

Des orthophonistes ont remarqué l'effet très positif de la pratique du chant sur le comportement d'autistes. Certains enseignants ne se sentent pas capables de prendre en charge une personne handicapée pensant ne pas être compétents. Les formations et les stages divers sont certainement très utiles mais il est important de se confronter à la réalité. C'est une question de feeling et de trouver la bonne communication avec l'élève car on ne peut pas être formé pour tous les handicaps.

L'accessibilité a fait beaucoup de progrès pour l'accueil des spectateurs en situation de handicap mais pas pour les professionnels du spectacle : artistes, techniciens, ... Accès à la scène, aux coulisses, aux toilettes... Il faut signaler une anomalie choquante : les artistes handicapés intermittents du spectacle n'ont pas la Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé, RQTH. Artiste ou handicapé il faut choisir! Dans un conservatoire sous tutelle d'une ville, d'une communauté de communes, les professeurs font partie de la fonction publique territoriale et peuvent donc être RQTH.

Bien d'autres sujets ont été abordés. Il est impossible de tout évoquer dans un billet d'humeur. N'hésitez pas à nous rejoindre et à participer.

Pour vous inscrire et recevoir les codes de la visio #Zoom correspondante cliquer ici Le fait que le Comité Interministériel au Handicap soit rattaché au premier ministre indique normalement que l'État a la volonté d'avancer dans l'inclusion dans tous les domaines. Les jeux para-olympiques de 2024 laissent espérer un effet positif pour les accessibilités et pour une image plus positive du handicap. La lumière est souvent portée sur des artistes ou sportifs handicapés d'exception mais ce n'est pas la majorité et chacun essaie d'aller le plus loin possible avec ses capacités. Mais il y a toujours, suivant le handicap, ce qu'on ne peut pas faire, pas voir, pas entendre, pas comprendre.

Rendez-vous le 3 Mai 2022 pour la suite des aventures des Mardis du

